

*Promouvoir l'égalité des chances par l'accompagnement*

# Bilan et perspectives d'un embarquement immédiat

*À Saint-Nazaire, l'équipe éducative du collège A.-Vinçon a mis en place l'accompagnement éducatif préconisé par la circulaire de 2007<sup>1</sup>. Cette mise en œuvre, pilotée par le principal adjoint, retient l'attention par la volonté affirmée de l'équipe d'en faire une évaluation fréquente. Grâce à un suivi trimestriel, les modalités de l'accompagnement éducatif évoluent afin de se rapprocher de l'objectif fixé : favoriser la réussite scolaire de tous.*

---

## **Collège Albert-Vinçon Saint-Nazaire [44]**

Propos recueillis par M. Blin  
auprès de N. Alcover, professeure de SVT et  
de B. Dubois, principal adjoint

---

### **Anticiper pour mieux commencer**

Au printemps 2008, lors d'un conseil pédagogique, le texte officiel relatif à l'accompagnement éducatif est présenté aux enseignants, puis, une quinzaine de jours après, a lieu une réunion spécialement dédiée à ce sujet. Le principal adjoint, Bruno Dubois, choisit une approche fondée sur les valeurs portées par ce dispositif : égalité des chances, mixité, ouverture, gratuité pour les familles. Les discussions se poursuivent de manière informelle dans la salle des professeurs et à la vie scolaire durant le mois de mai. Elles permettent ensuite à chaque membre de l'équipe éducative de se positionner quant au fait de s'engager ou non dans la préparation du projet pour la rentrée suivante. Sur les quarante-deux personnes sollicitées (trente-sept professeurs, quatre assistants d'éducation, une infirmière), quinze indiquent vouloir s'impliquer et formulent des propositions. Un avant-programme est rédigé, présentant ainsi les souhaits de chacun pour les différents ateliers de fin de journée : pratique sportive (1), pratique culturelle uniquement (6), aide aux devoirs uniquement (3), aide aux devoirs et pratique culturelle (5). Mais, à cette période de l'année, les établissements n'ont pas encore toutes les informations sur les moyens accordés par l'inspection académique pour la mise en œuvre, et l'un des volontaires se rétracte, craignant de ne pouvoir réaliser ce qu'il souhaite. Cette question s'est posée dans plusieurs établissements et a inquiété nombre d'enseignants. Finalement, le principal adjoint et l'équipe constituée continuent la préparation de ce nouvel encadrement en attendant la confirmation officielle des heures supplémentaires prévues.

### **Une mise en œuvre collective**

L'accompagnement éducatif est prévu à chaque fin de journée et risque donc d'entrer en concurrence avec les activités sportives ou culturelles déjà proposées par la municipalité nazairienne. Le principal adjoint engage donc des discussions avec l'office municipal de la jeunesse ainsi qu'avec un club sportif (le Saint-Nazaire handball). Des conventions sont élaborées pour contractualiser un partenariat qui permettra d'intégrer la pratique du hand-ball au programme des activités éducatives, ainsi qu'un



atelier menuiserie. À partir de ces différents entretiens menés, tant avec les enseignants qu'avec les partenaires extérieurs, il apparaît nécessaire que chaque atelier proposé dans le cadre de l'accompagnement éducatif soit le fruit d'une coopération entre professeur et intervenant, si intervenant il y a. Pas de projet extérieur clé en main ! Ainsi, un parent d'élève professionnel du spectacle, qui propose d'intervenir, s'associe, pour concevoir un atelier théâtre, à une professeure de français qui conservera la charge d'établir le bilan pédagogique de l'activité. En juin, la dernière version du programme est présentée et validée par le conseil d'administration. C'est à la rentrée de septembre que le principal adjoint a la confirmation que les moyens demandés seront alloués, tant pour l'aide aux devoirs que pour les autres ateliers proposés. En tenant compte du mouvement des personnels, l'équipe bâtit alors le programme définitif qui est distribué aux élèves et aux familles (voir page 48). En plus de l'aide aux devoirs prévue quatre soirs de la semaine, ce sont sept ateliers qui sont proposés aux quatre cent quarante-cinq élèves. Les professeurs, eux, interviennent une fois par quinzaine pour l'aide aux devoirs afin de ne pas trop alourdir leur emploi du temps. Enfin, B. Dubois annonce très clairement son intention de faire un bilan avant Noël afin de réagir aux effets positifs ou négatifs de ce nouveau dispositif.

### Y aura-t-il des élèves dans les salles ?

Ce sont cent quatorze élèves qui s'inscrivent pour cette première période de trois mois, soit 25 % de l'effectif. Certains choisissent plusieurs activités, ce sont donc, en réalité, cent trente-neuf participants qui se répartissent ainsi : 54 % pour l'aide aux devoirs, 31 % pour les ateliers artistiques ou culturels et 15 % pour la pratique sportive. Tous les niveaux sont représentés, même s'il s'agit d'un taux relativement faible en quatrième (voir ci-dessous). Durant les quatre heures hebdomadaires d'aide aux devoirs, chaque enseignant accueille une quinzaine d'élèves sans distinction de classe ou de niveau. Il est systématiquement accompagné d'un assistant d'éducation et tous s'installent dans une salle réservée à cet effet. Celle-ci est spacieuse, pourvue de dictionnaires et de manuels en nombre. Ses tables y sont disposées en U, permettant ainsi aux deux adultes de se déplacer facilement vers les élèves demandeurs d'aide. De cette façon, également, l'échange entre les élèves est facilité, puisqu'ils peuvent communiquer ouvertement pour se donner des précisions sur le travail à faire ou contribuer à une meilleure compréhension de la notion étudiée en apportant leurs connaissances. Lorsque c'est nécessaire, le professeur peut s'isoler un petit moment dans la salle adjacente afin d'aider plus particulièrement un ou deux élèves qui n'arrivent pas à dépasser une difficulté malgré les conseils ou les indices donnés oralement.

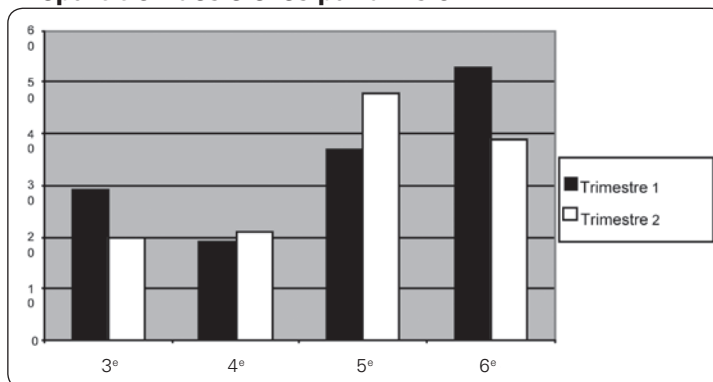
### Où il faut tenir compte des difficultés de chacun...

Les élèves présents sont volontaires ou le sont devenus à la demande de leurs parents... B. Dubois a dû négocier, parfois, avec les familles pour trouver un moyen terme entre l'absence de demande de certains élèves et la volonté de leurs parents de les inscrire aux quatre séances ! Dans ces cas-là, la négociation a abouti à un choix de deux heures d'aide aux devoirs hebdomadaire. Du côté des enseignants, ces heures se passent bien du point de vue de l'ambiance de travail. Ce sont en grande majorité des élèves volontaires qui sont là et leur motivation annihile rapidement les tentatives de dissipation que certains pourraient faire. Néanmoins, il n'est pas toujours aisé d'aider, il n'est pas toujours facile de comprendre ce qu'attend le collègue d'une autre discipline et il est même parfois difficile de découvrir que ce qui paraît si simple constitue un blocage pour certains. Aux débuts de l'instauration des différentes heures de soutien, qu'elles s'appellent ATP (aide au travail personnel) ou études dirigées, les professeurs impliqués dans ces dispositifs avaient pris conscience des difficultés rencontrées par les élèves. De la même manière, dans ce nouveau contexte, certains découvrent ce qui se passe, en dehors de la classe, lorsque les élèves font leurs devoirs, et cela soulève bien des questionnements. Le sentiment d'impuissance ressenti conduit certains professeurs à s'interroger, et parfois à préférer revenir vers un soutien dans leur discipline uniquement en donnant une spécialisation à leur heure d'aide aux devoirs. Cela correspond d'ailleurs à la demande des parents qui, pour certains, souhaitent une aide aux devoirs et, pour d'autres, des temps de soutien dans telle ou telle matière. Pour le principal adjoint, c'est une bonne chose dans tous les cas puisque la conséquence de cela a été une demande formulée par les enseignants pour recevoir une formation complémentaire sur les différentes façons d'aider les élèves à apprendre.

### Du temps pour créer

Parmi les activités proposées, l'atelier jardin a trouvé son public. Huit élèves participent à la création

Répartition des élèves par division



## Le programme du premier trimestre

Le programme définitif est établi comme suit et communiqué aux familles sous la forme d'un document papier mais aussi sur le site du collège (avec documents téléchargeables).

Thème de l'activité	Descriptif	Jour proposé	Équipe de suivi
<b>Aide aux devoirs et aux leçons</b>	Ce n'est pas du travail en plus ! Il s'agit d'aider les élèves à faire le travail scolaire demandé par les professeurs.	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	L'équipe de la vie scolaire et des enseignants
<b>Un jardin au collège</b>	Création d'un jardin puis suivi et entretien. Plaisirs des couleurs, des odeurs... pour cultiver fruits ou légumes... Chaque participant est équipé d'un carnet permettant de suivre le jardin et de mieux s'organiser ; l'atelier sera également l'occasion de sorties et de travaux d'exposition.	Lundi	M <sup>mes</sup> Alcover, Le Roch, Laspougeas (enseignantes)
<b>Théâtre</b>	Jouer la comédie, tenir un rôle, participer à la création d'une pièce de théâtre, voilà l'objet de cet atelier. La pièce retenue est <i>L'importance d'être constant</i> d'Oscar Wilde, une pièce comique, véritable chef-d'œuvre de la littérature anglaise.	Jeudi	M. Bruce Francis-Hyman (producteur), M <sup>me</sup> Charrier (professeure de français)
<b>Cinéma</b>	Silence ! Moteur, ça tourne... Action ! Il s'agit d'aborder toutes les étapes de la réalisation d'un film vidéo, du tournage au montage. Cet atelier pourrait se faire en parallèle de l'atelier théâtre.	Lundi	M <sup>me</sup> Guerive (professeure d'arts plastiques)
<b>Atelier "bois"</b>	Dessiner, découper, assembler, coller le bois, pour fabriquer des jeux, des objets, des décorations.	Lundi	Office municipal de la jeunesse (OMJ), M. Lancelot (professeur des écoles)
<b>Activité sportive : découvrir ou se perfectionner en handball</b>	En partenariat avec le Saint-Nazaire Handball et dans le gymnase utilisé habituellement par le collège, initiation et pratique du handball. Deux niveaux sont prévus pour découvrir ce sport.	6 <sup>e</sup> ; 5 <sup>e</sup> lundi 4 <sup>e</sup> ; 3 <sup>e</sup> mardi	Saint-Nazaire Handball, M. Gratesac (professeur d'EPS)
<b>Formation aux gestes de premiers secours</b>	Le collège est équipé en matériel de secourisme : il s'agit de proposer un cycle de formation débouchant sur l'obtention de l'attestation "Prévention et secours civiques de niveau 1".	Mardi	M <sup>me</sup> Loutrel (infirmière et cadre fédéral)
<b>Pratique instrumentale</b>	À partir de morceaux simples joués par un groupe de flûtes à bec, il s'agit de diversifier l'accompagnement instrumental en utilisant les différentes possibilités qu'offrent les instruments de la salle de musique, soit tout un choix de matériel de percussions, de claviers, de guitares...	Jeudi	M. Sorin (professeur d'éducation musicale)
<b>Club "espagnol"</b>	Tout sera prétexte à utiliser la langue espagnole : découverte des pays hispanisants (en particulier la Bolivie), recettes culinaires, chansons... Mais le plus important sera la pratique de l'espagnol !	Vendredi	M <sup>elle</sup> Milenka Perez (assistante étrangère d'espagnol)
<b>Club "allemand"</b>	Un club pour ceux qui ne connaissent pas encore l'allemand (avec une Allemande authentique !) : ce sera l'occasion de découvrir ensemble l'Allemagne, sa culture, ses traditions, sa musique et tout ce qui pourra vous intéresser. Ce sera également l'occasion d'apprendre quelques mots allemands.	Mardi	M <sup>elle</sup> Claudia Donau (assistante étrangère d'allemand)



d'un jardin, dans la cour du collège, encadrés par trois enseignantes de sciences physiques et de sciences de la vie et de la Terre qui se passent le relais chaque lundi soir. Noémie Alcover, l'une d'entre elles, estime le travail très gratifiant, car les élèves sont motivés par l'aspect créatif et cela permet à certains d'entre eux qui, par ailleurs, ont du mal à respecter la discipline scolaire, de se montrer sous un jour nouveau. Après une première séance, où les règles de fonctionnement ont été établies, le groupe a fait la preuve de ses capacités de concentration et de prise d'initiative. Créer un jardin, c'est mettre en œuvre des compétences telles que réfléchir, chercher, choisir, organiser... Ce n'est pas occuper simplement les élèves en maniant le râteau ou la pelle. C'est donc seulement après avoir défini le contenu du jardin et réalisé des fiches sur les différentes plantes pour assurer une bonne cohabitation que les apprentis jardiniers ont commencé à planter. Auparavant, un agent a labouré le terrain pour leur faciliter la tâche. Et puis, il faut aussi accepter les aléas du temps et les élèves acceptent volontiers d'utiliser une séance pluvieuse pour se documenter sur le compost, les semis ou la réalisation d'une serre. Malgré l'aspect théorique qui pourrait rebutter, c'est sans doute grâce à l'intérêt porté à l'activité que certains ont trouvé une place au sein du collège en prouvant qu'ils pouvaient aussi être autre chose que des élèves difficiles. C'est également le cas pour l'atelier menuiserie, encadré par l'un des professeurs de l'unité pédagogique d'intégration et par un animateur de l'OMJ dans une salle installée pour l'occasion. Là, on y fabrique des *skim*, des petites planches de surf que les élèves pourront utiliser l'été suivant. Il fallait du matériel pour ces ateliers, ce sont les dotations du rectorat prévues à cet effet qui ont été utilisées.

### À mi-parcours

Juste avant les vacances de Noël, un premier bilan a été fait afin de préparer le second trimestre d'accompagnement éducatif. Un constat chiffré a été réalisé afin d'analyser la répartition des élèves selon leur niveau scolaire. Il est alors apparu que les élèves les plus en difficulté ne venaient pas assez et ne profitaient donc ni de l'aide ni de l'ouverture culturelle ou sportive proposées. De ce constat, a émergé une volonté encore plus affirmée d'aller chercher ceux qui en ont le plus besoin. À la suite des conseils de classe, le chef d'établissement ainsi que des professeurs principaux ont rencontré les familles pour relancer la proposition de l'aide aux devoirs. Cela a été l'occasion de se rendre compte que de nombreuses familles n'avaient pas eu ou pas enregistré l'information et qu'elles découvraient l'accompagnement éducatif. Mieux informer encore les familles, mais aussi les élèves, s'est avéré nécessaire. Comme souvent, la communication est difficile et il faut revenir à plusieurs reprises sur une même information pour qu'elle atteigne son public. Cette volonté de toucher davantage les parents, de leur expliquer de vive voix

le dispositif, a été aussi le moyen de contrer le laisser-aller des élèves, les alibis fallacieux, ou de répondre à la difficulté des parents quand ils ne se sentent pas à même d'aider leur enfant. Dans cet établissement, la particularité de la population scolaire tient aussi au fait que, longtemps, les élèves étaient issus des familles les plus favorisées de la ville. Or, depuis quelques années, la politique de la ville a modifié les choses et, désormais, ce sont aussi des familles de quartiers défavorisés qui viennent à ce collège. Toutes les habitudes doivent donc être remises en cause pour offrir à tous de vraies conditions de réussite.

### Adapter les formules

Suite au bilan du premier trimestre, plusieurs décisions ont donc été prises. Par exemple, il semble nécessaire de donner satisfaction aux parents et aux professeurs en leur permettant de choisir, pour l'aide aux devoirs, de s'inscrire plutôt pour de l'aide méthodologique ou plutôt pour une aide disciplinaire. Ainsi, les enseignants peuvent davantage répondre à

## Mieux informer les familles des élèves

la demande en fonction du domaine dans lequel ils se sentent le plus à l'aise. Il a également été décidé que la volonté de contractualiser le dispositif est une nécessité pour lui donner une vraie place. C'est pour cela qu'un contrat est passé entre le collège, l'élève et sa famille. Dans un document très simple, chacun s'engage pour telle ou telle séance, ce qui signifie que l'établissement donne toujours priorité aux heures d'accompagnement éducatif par rapport aux réunions, que l'absence de l'élève est pointée, et que ses parents ont à en répondre comme pour une heure de cours classique. Il est apparu aussi que le bilan est indispensable et qu'il faut s'accorder la possibilité de modifier le dispositif à chaque trimestre, voire en cours, si nécessaire. En début d'année, les élèves collés se retrouvaient avec les élèves en aide aux devoirs, il n'a pas fallu longtemps pour que l'équipe éducative se rende compte que c'était une erreur et organise les choses autrement afin de maintenir l'ambiance de travail durant les séances d'aide aux devoirs.

### Le bilan de printemps

Même si le nombre total d'inscrits a légèrement diminué au second trimestre, le principal adjoint est satisfait de cette première mise en œuvre, car les statistiques sont encourageantes : "50 % des élèves du groupe 1 (moyenne générale de 0 à 4/20) et 20 % du groupe 2 (moyenne générale de 4 à 8/20) sont à l'aide aux devoirs : nous réussissons mieux que je ne pensais à 'capter' les élèves en difficulté". Effectivement, les élèves les plus faibles sont plus nombreux à venir, même s'ils font encore davantage leur entrée dans le

## Répartition selon le profil des élèves

Les groupes classés de 1 à 6 correspondent à un classement des élèves selon leur moyenne générale de trimestre :

Groupe 1 : élève ayant une moyenne comprise entre 0 et 4

Groupe 2 : élève ayant une moyenne comprise entre 4 et 8

Groupe 3 : élève ayant une moyenne comprise entre 8 et 10

Groupe 4 : élève ayant une moyenne comprise entre 10 et 12

Groupe 5 : élève ayant une moyenne comprise entre 12 et 16

Groupe 6 : élève ayant une moyenne comprise entre 16 et 20

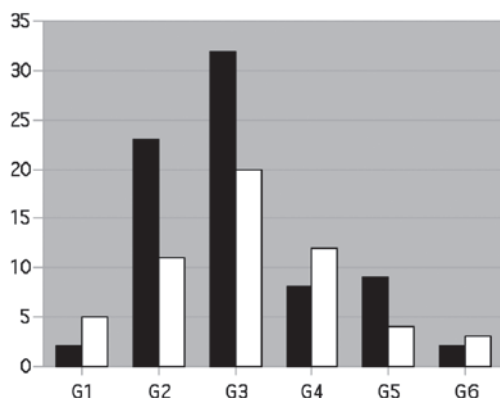
1<sup>er</sup> trimestre



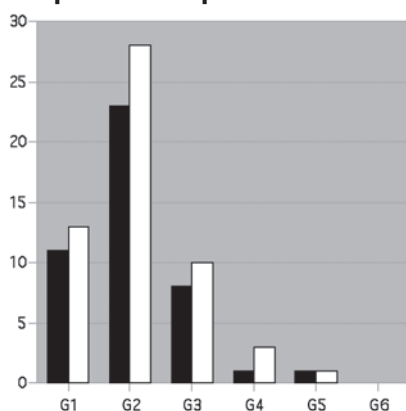
2<sup>e</sup> trimestre



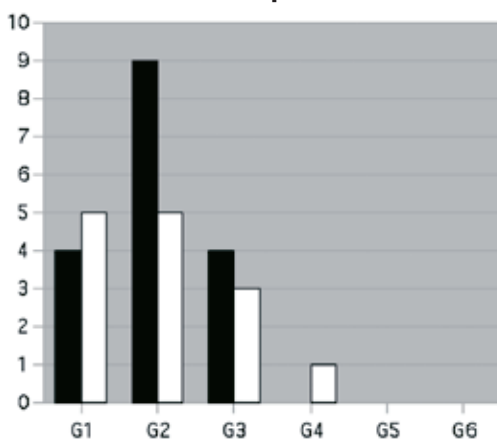
### Aide aux devoirs et aux leçons



### Pratiques artistiques et culturelles



### Activité sportive



dispositif par les activités culturelles plutôt que par l'aide aux devoirs (voir page 50). Ce qui est d'ailleurs déjà une étape, car le regard porté sur chaque élève permet de constater de réels progrès sur l'année pour certains d'entre eux. Ainsi, deux élèves très difficiles de cinquième ont participé avec un grand enthousiasme à l'atelier bois pendant les deux premiers trimestres. Parallèlement, leur comportement s'est un peu amélioré. Ils auraient pu s'arrêter là mais l'un comme l'autre ont décidé, pour le troisième trimestre, de participer à l'atelier "premiers secours". Après trois séances, la personne qui les encadre, et qui ne les connaissait pas, n'a rien repéré de particulier si ce n'est leur bonne implication et leur envie de bien faire pour apprendre à s'occuper des autres. Une véritable progression ! Cela étant, dans les groupes 2 et 3, il faut poursuivre les incitations, car certains pensent qu'après un trimestre d'aide aux devoirs, ils peuvent cesser cet effort, alors que leurs résultats ne donnent pas encore satisfaction.

## Un dispositif en évolution

Le principal adjoint remarque également que la répartition est un peu plus équilibrée. Ainsi, en sixième, on note une baisse des inscrits qui correspond davantage aux besoins réels une fois l'appréhension de l'entrée au collège dépassée. Au contraire, au niveau quatrième, une hausse des élèves montre que certains ont accepté l'idée qu'une aide leur était nécessaire. Pour cette aide, justement, B. Dubois a encore quelques idées pour la faire évoluer. Il aimerait faire travailler les élèves sur l'anticipation indispensable à une bonne exploitation de ce temps de travail. Il souhaiterait les accompagner dans leur préparation en les incitant à se questionner : que dois-je faire ? De quoi ai-je besoin ? À quoi dois-je arriver (réciter, appliquer...) ? Il faudra donc pour cela qu'il réponde à la demande des professeurs qui souhaitent des temps de formation pour mieux comprendre comment ils peuvent aider les élèves. Et puis comme tout effort mérite une forme de récompense, sans doute serait-il intéressant de valoriser les productions des élèves, réalisées durant les activités culturelles, mais aussi de rendre visibles les efforts faits durant l'aide aux devoirs. L'équipe réfléchit donc à un moyen de créer une rubrique sur le bulletin trimestriel qui témoignerait des progrès des élèves en organisation ou dans leurs acquisitions. Dans ce collège, on voit à quel point le pilotage du principal adjoint a permis une mise en place de l'accompagnement éducatif dans de bonnes conditions, pour sa première année d'existence. Sans doute, faudra-t-il aller encore plus loin en fixant des objectifs précis aux plus en difficulté ou en coordonnant davantage les heures d'aide entre professeurs pour exploiter au maximum un dispositif qui a déjà bien pris sa place dans ce collège. □

<sup>1</sup> Circulaire n° 2007-115 du 13 juillet parue au BOEN n° 28 du 19 juillet 2007.